

EDITION NUMÉRIQUE

État des lieux et perspectives

Landry Miñana

Synthèse 2013



EDITION NUMÉRIQUE

Etat des lieux & perspectives

Synthèse

2013



EDITION NUMERIQUE

Etat des lieux et perspectives

« Le développement des technologies et des services numériques constitue avant tout une formidable opportunité, tant pour les créateurs, qui peuvent créer, produire et diffuser leurs œuvres plus facilement que par le passé, que pour les publics, qui peuvent accéder à une offre toujours plus riche et diversifiée, et plus abordable que les produits culturels physiques. L'accent doit être mis sur le développement d'une offre culturelle en ligne en termes qualitatifs et quantitatifs.

[...] Cependant, à l'origine, le numérique a souvent été considéré par les industries de la culture comme un facteur de déstabilisation dont il convenait de limiter l'effet disruptif, voire, dans certains cas, de retarder le développement. Cette attitude globalement défensive a freiné l'émergence d'une offre compétitive et conforme aux attentes des publics et a contribué au développement des pratiques illicites. Ces réticences semblent en partie surmontées. » *Tiré du rapport Lescure mai 2013.*

Il faut nuancer cette dernière phrase plutôt optimiste. En effet, à l'origine le monde de l'édition européen s'est contenté de regarder le marché américain et d'observer les méthodes mise en place pour implanter le livre numérique, tout en freinant des 2 pieds. Aucune offre numérique digne de ce nom n'a vu le jour alors que dans le même temps aux Etats-Unis le cap était déjà dépassé et les chiffres des livres numériques montaient déjà à e 10% des ventes voire plus, toutes éditions confondues.

Dans un premier temps les libraires ont cru voir dans le numérique l'effondrement de leurs marges et à terme leur disparition et tout comme les éditeurs qui en plus ne croyaient pas au marché du numérique, faute de modèle économique. D'où le retard accumulé en France par rapport aux Etats-Unis.

L'introduction du rapport Lescure souligne que les freins au développement du numérique ont contribué au développement des pratiques illicites. Ceci n'est pas valable pour tous les domaines et comme il l'est montré plus loin, cela concerne plus particulièrement les domaines de la musique et de la vidéo, qui n'ont pas su trouver de véritables modèles économiques qui satisfassent tout le monde et qui n'ont pas baissé le prix de leurs produits pour autant.

Circuits et structure

La chaîne du livre numérique est, à l'heure actuelle, calquée sur la chaîne papier :

- les éditeurs qui souhaitent proposer une offre numérique transfèrent leur catalogue en format numérique ;
- les distributeurs sont chargés de la distribution des fichiers aux clients. Ils les conservent et gèrent les accès ;
- les « agrégateurs » rassemblent des livres de différentes sources, de différents éditeurs ;
- les libraires mettent à disposition les livres numériques sur un site Internet, ou encore via des bornes d'accès installées dans leurs locaux.

Ce schéma n'est pas forcément propice au développement d'un livre numérique rentable et ne colle pas aux habitudes prises par les consommateurs. Il y a aussi amalgame entre le libraire et le distributeur, ajouté à un foisonnement d'acteurs.

Le problème des agrégateurs

Un agrégateur est une société servant d'intermédiaire dans la distribution des ouvrages.

Le rôle pour un agrégateur est de simplifier la démarche pour un éditeur en lui offrant un point unique d'entrée pour la diffusion de son produit vers plusieurs plateformes.

Cet avantage s'accompagne de services annexes, comme la prise en charge des DRM ou la conversion dans différents formats pour diffuser les ouvrages sur plusieurs plateformes. Les services peuvent être payants en sus ou inclus dans le prix global.

Plusieurs problèmes à l'utilisation des agrégateurs :

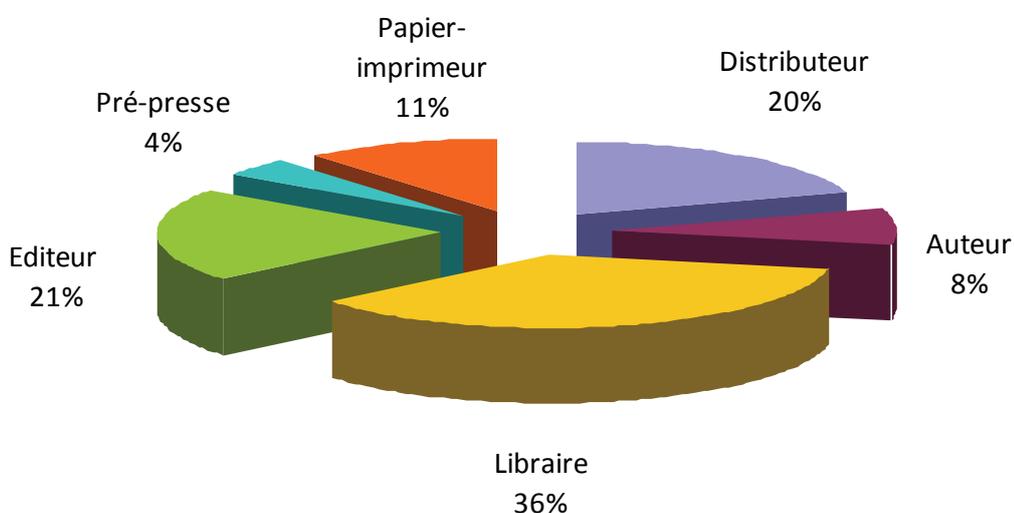
- Un coût prohibitif : 50% du prix (les plateformes prennent 30%, l'agrégateur retient 20 % supplémentaires),
- Une exclusivité dans la diffusion des livres,
- Des accords entre plateformes et agrégateurs qui peuvent être rompu d'une année sur l'autre.

Coûts du livre numérique

Une étude réalisée par le Motif (l'Observatoire du livre) en 2010 a essayé de calculer le coût du livre numérique.

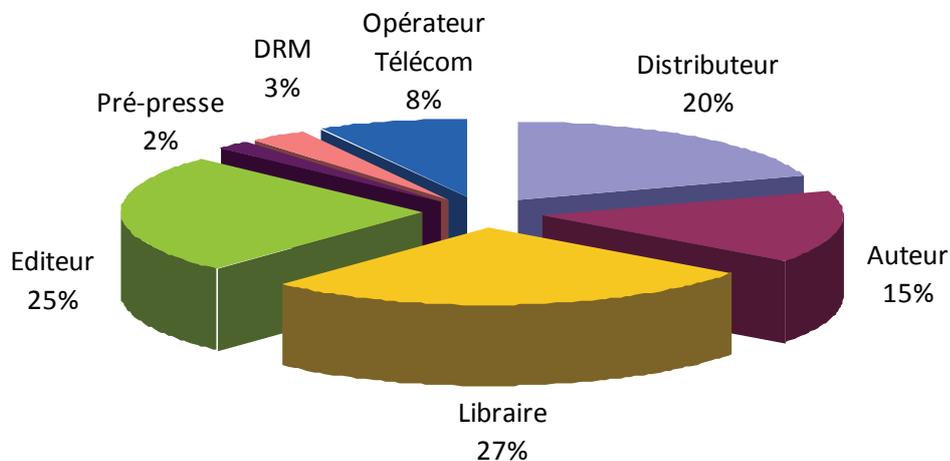
Coût du livre papier (2010)

Le coût d'un livre papier se répartit entre différents acteurs : le libraire (36%), l'éditeur (21%), le distributeur (20%), l'imprimeur (11%), l'auteur (8%) et le pre-press (4%).



Au regard de ces chiffres on comprend mieux la réticence des libraires et des distributeurs envers le numérique, qui cumulés représentent 57% du coût du livre papier.

Coût du livre numérique (2010)



Le rapport change légèrement : librairie (27%), éditeur (25%), distributeur (20%), auteur (15%), opérateur télécom (8%), DRM (3%), et pre-presse (2%).

Le Motif concède avoir surévalué la part du distributeur. Cependant on peut se poser la question de la part du libraire en la matière. Faut-il entendre par libraire, les librairies en ligne ou les boutiques ? En effet, dans le cas des librairies en ligne, celles-ci sont à incorporer dans le groupe des distributeurs. Aussi je pense que ce schéma est erroné.

Exemple comparatif (Source à partir du Motif 2010)

	ROMAN	ESSAI	GUIDE	BEAU-LIVRE ALBUM	BD
Avec numérisation*	1199 €	1572 €	2866 €	2866 €	502 €
Sans numérisation	665 €	904 €	1586 €	1586 €	214 €
Nouveauté	151 €	277 €	513 €	513 €	70 €
Coût moyen	672 €	918 €	1685 €	1685 €	262 €
Droits de reproduction et d'illustrations	-	-	1500 €	1500 €	-
Multimédia	750 €	1500 €	12 000 €	5000 €	750 €
TOTAL	1422 €	2418 €	15 185 €	8185 €	1012 €
Coût moyen	47%	38%	11%	21%	26%
Droits de reproduction et d'illustrations	0%	0%	10%	18%	0%
Multimédia	53%	62%	79%	61%	74%

* numérisation d'un fond papier par opposition à une conversion à partir de fichiers sources.

Rentabilité du livre numérique

	ROMAN	ESSAI	GUIDE	BEAU-LIVRE ALBUM	BD
Prix de vente TTC	12,99 €	12,99 €	14,99 €	14,99 €	4,99 €
Marge éditeur (30% HT)	3,26 €	3,36 €	3,76 €	3,76 €	1,25 €
Vente point mort / moyen (avec contenu multimédia)	436 ex	742 ex	4039 ex	2177 ex	809 ex
Vente point mort / moyen (sans contenu multimédia)	206 ex	282 ex	847 ex	847 ex	209 ex
Vente point mort / nouveauté (avec contenu multimédia)	277 ex	545 ex	3751 ex	1889 ex	655 ex
Vente point mort / nouveauté (sans contenu multimédia)	46 ex	85 ex	560 ex	560 ex	56 ex

A comparer, les chiffres de la BD et ceux du roman sont assez voisins pour un coût moyen de la BD 50% moins cher que celui du roman, certes, mais pour le premier le prix de vente ne dépasse pas 5 € alors que celui du roman est à 13 € soit deux fois plus élevé !

Les droits de reproduction et d'illustration

Le coût des droits d'illustration est certainement lui aussi sous-estimé et il est tout à fait possible que celui-ci soit basé sur les habitudes du livre papier. En effet depuis 2010 il existe une différenciation dans les droits des illustrations en fonction qu'il s'agisse du numérique ou du papier. Certainement dans l'esprit de vouloir protéger son fonds contre un quelconque usage illicite ou tout simplement voyant là une manne financière supplémentaire, les ayants droits ont augmenté les droits de manière conséquente ou ont tout simplement refusé de donner leur accord pour le livre numérique. Cette dernière tend à diminuer.

Ainsi le portage numérique de l'intégralité d'un fonds existant est aussi à [reconsidérer en regard de l'augmentation du coût des droits de reproduction et d'illustration](#).

Attention, le droit de reproduction et l'illustration ne se limite pas aux seules images et citations, il faut aussi considérer le droit de reproduction des [polices de caractères](#).

Le cas des DRM

Sur le graphique, on note aussi l'arrivée d'une nouvelle tranche concernant les DRM – celles-ci étant déjà soumises à polémique. A cette époque les éditeurs par peur de l'offre illégale ou du piratage n'ont eu de cesse de prêcher pour l'octroi de DRM fortes alors qu'à l'inverse les concepteurs, les nouveaux venus de l'Édition 100% numérique et les utilisateurs prônaient la création de livres sans DRM.

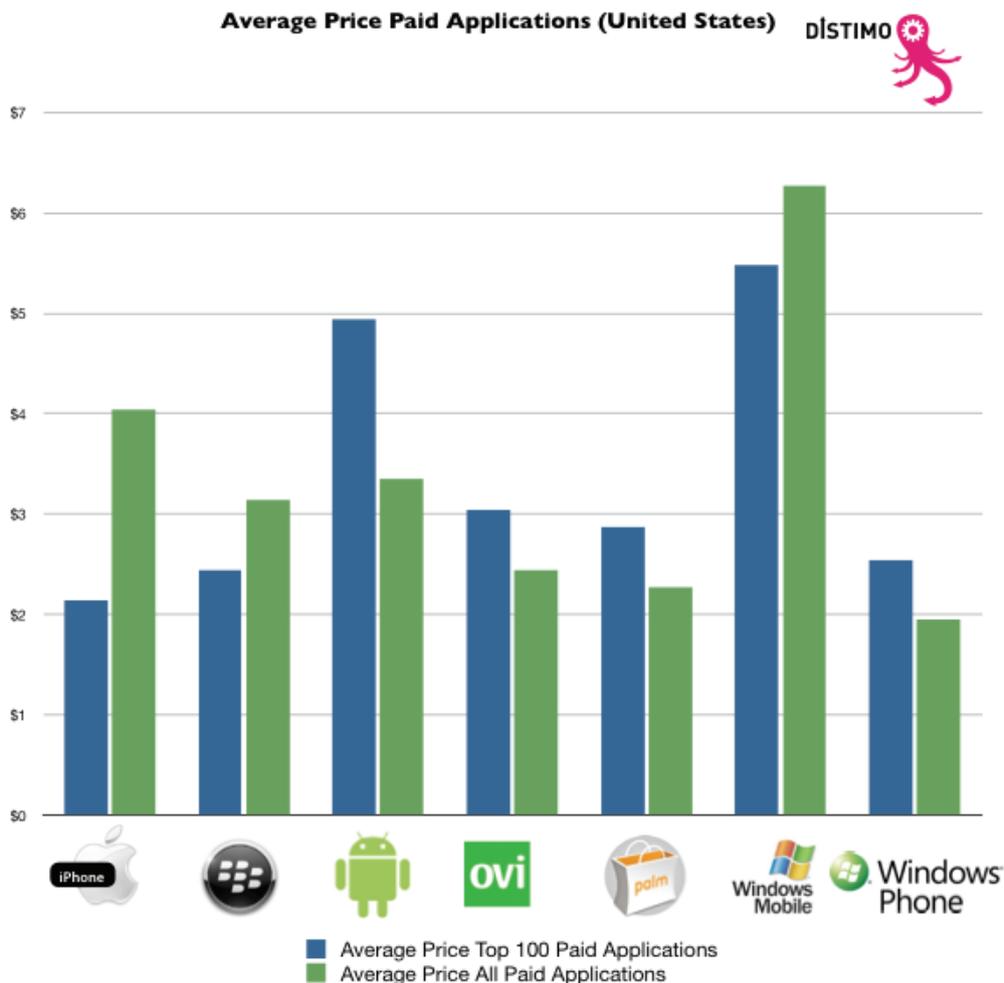
Aujourd'hui l'idée serait de mettre en place des [DRM légères de type tatouage](#), du moins c'est qu'on retrouve sur différents forums spécialisés et notamment dans différentes notes établies par l'IDPF (Consortium à l'origine du format ePub), au départ plutôt opposé aux DRM.

La perception du juste prix

Dans le rapport Lescure, on trouve une justification de la faiblesse de la demande légale par l'idée que les utilisateurs ont pris l'habitude de se tourner vers l'offre illicite. Ceci fausserait leur perception du juste prix : l'internaute trouverait [le prix trop cher](#) alors que celui-ci serait « juste ».

Pourtant, dans [l'offre légale des applications](#) Android ou Apple, les prix ne dépassent guère les 4-5 € en moyenne, comme en témoigne l'étude ci-dessous. Où peut donc se trouver le juste prix ? Depuis plusieurs années maintenant, les téléchargements d'applications se sont démultipliés. Or il ne s'agit pas d'offre illégale. Ainsi dans la tête du consommateur se germe l'idée que [l'application légale vaut 5 €](#), il sait très bien qu'une application est plus

coûteuse à fabriquer qu'un livre (il n'est pas question ici des droits à l'image, mais simplement d'un point de vue technique). Aussi il ne peut pas comprendre que le prix d'un livre numérique, qui plus est homothétique et parfois de mauvaise qualité, oscille entre 12 € et 15 €. C'est d'ailleurs ce qu'à très bien compris IZNEO pour les bandes dessinées en cumulant différents modèles économiques associés à un prix de la BD ne dépassant pas les 6 €.



Etude Distimo sur le prix moyen des applications

Le cas particulier de la bande dessinée : *izneo*

La situation de la bande dessinée (BD), qui s'est lancée de front dans le numérique, contraste avec celle du livre. Le service *izneo* a été fondé en mars 2010, avec pour objectif de fédérer le maximum d'éditeurs autour d'une unique plateforme de vente de BD. Plutôt que d'engager **une lutte perdue** d'avance contre le piratage, **le parti est pris de développer massivement l'offre de contenus à des tarifs attractifs**.

Le retrait de Delcourt et Glénat, un an après le lancement, a certes freiné le développement du catalogue et brouillé le message initial en fragmentant l'offre commerciale. Il est en outre probable que cette défection favorise le développement en France de la plateforme américaine et anglophone *Comixology*, à laquelle Delcourt a apporté son catalogue.

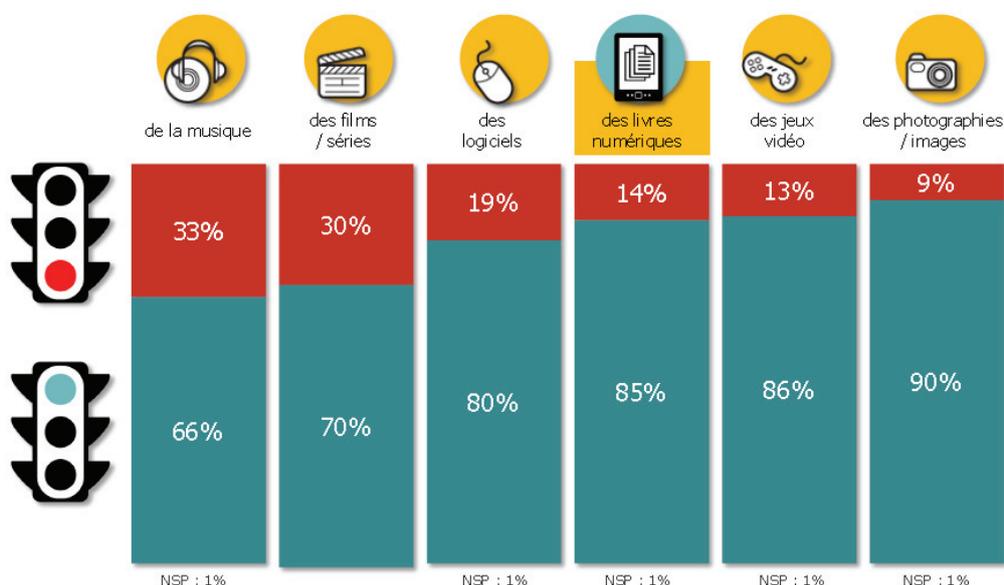
Toutefois, *izneo* est aujourd'hui en mesure de proposer les fonds d'éditeurs représentant 60 % du marché français. 4 500 albums sont proposés et 10 à 12 000 titres supplémentaires devraient être numérisés à terme, sur un total de 40 000 références identifiées par les amateurs passionnés. *Izneo* escompte aussi l'arrivée prochaine d'un important catalogue de mangas en français. *Izneo* expérimente **plusieurs modèles économiques**, en s'efforçant de prendre en compte les retours des lecteurs :

- Les cinq premières pages de tout album sont consultables gratuitement.
- Chaque semaine, une nouvelle BD est librement téléchargeable et des onglets « gratuits » et « petits prix » sont prévus sur le site.
- Les BD sont vendues à 5,99 €, contre 10 à 12 € en papier, soit une décote de 40 à 50 %, très supérieure à celle pratiquée par les éditeurs de romans.
- Une BD peut être louée pendant 12 jours pour 1,99 €.
- Une offre d'abonnement à 9,99 € permet de lire 15 BD chaque mois.

La pertinence du modèle *d'izneo* (un consortium d'éditeurs, une exhaustivité de principe, une ouverture à tous les catalogues en amont et une hyperdistribution en aval, une variété de propositions tarifaires, etc.) devrait inciter l'ensemble des éditeurs français à se joindre au consortium.

Source Rapport Lescure 2013

Le téléchargement illégal du livre reste marginal



Selon le baromètre SOFIA, le téléchargement illicite de livres reste marginal en comparaison avec celui de la musique et des films qui flirtent avec les 30%. Ceci peut s'expliquer par le fait que les boutiques en ligne sont principalement chaînées aux matériels et que leur partie « librairie » soit mal mise en valeur (comme iBookStore) ou d'une accessibilité discrète (Google Play Livre), ou voire simplement par le fait du manque d'intérêt du consommateur ?

Plus intéressant, le domaine du jeu vidéo avoisine les 13% ce qui est relativement faible par rapport aux chiffres des logiciels. Cependant les applications à 5 € des Appstores ont-elles été incorporées dans la catégorie « jeux vidéo »? Auquel cas, le faible taux de piratage s'expliquerait par le prix moyen de l'application particulièrement bas.

D'ailleurs la raison principale avancée au téléchargement illicite est toujours celle du coût excessif de l'offre légale. C'est particulièrement flagrant dans les domaines de la musique et du film.

Concernant plus particulièrement le livre numérique, les internautes déclarent avoir recours à l'offre illicite en avançant certaines raisons :

- **59%** y ont recours parce que c'était **gratuit**,
- **50%** déclarent l'avoir fait pour récupérer un livre qu'ils n'auraient pas acheté de toute façon,
- **37%** l'ont fait parce que l'offre légale était jugée **trop chère**,
- **25%** n'ont **pas trouvé le livre** dans l'offre légale.

Les freins à l'achat et à l'utilisation : n°1 le prix !

Le Motif a essayé de rechercher les causes des freins à l'achat des livres numériques

Critères	%
Prix trop élevés	84 %
Présence de DRM (protection anti copie)	54 %
Absence de certains formats parmi ceux proposés (epub, pdf, prc, etc)	52 %
L'accès aux livres uniquement en streaming	38 %
Qualité de mise en page du livre	29 %
Manque d'information sur le livre (Edition résumé extrait)	24 %
Nombre d'action à effectuer avant l'achat (recherche avancée etc)	22%
Nécessité de confier ses données personnelles (carte bleue, identité)	17%
Difficulté technique (téléchargement, paiement etc)	12 %
Impossibilité de lire une version intégrale en ligne (HTML etc)	7 %
Absence de fonctionnalités communautaires (avis, commentaire, évaluation, partage)	4 %
Impossibilité d'avoir des conseils ou de contacter un libraire	3 %
Autre	8%

Source Motif 2013

On retrouve toujours sans surprise le **prix trop élevé** de l'offre légale mais aussi le manque de diversité de formats. Rares sont les éditeurs qui font l'effort de présenter leurs ouvrages dans plusieurs formats, généralement cela se limite à 2 formats de base dans le meilleur des cas.

Malheureusement ces causes demeurent toujours présentes car en France, le prix des livres numériques est encore trop élevé voire pratiquement identique à la version papier. Le consommateur a plutôt l'impression de payer cher le progrès du numérique.

Pour justifier le prix des livres numériques, les éditeurs affirment que grosso modo si le prix des e-Books est de 30 % supérieur à celui auquel ils devraient être (on retire 30% de coût lié à l'impression), c'est-à-dire au même prix que leurs homologues papier, c'est que ce chiffre correspond exactement au surcoût de production lié au numérique : enrichissement multimédia et compétence technique particulière...

Pourtant depuis des années, l'édition d'un ouvrage se fait par le biais de l'informatique et la chaîne de production est pratiquement entièrement automatisée. En outre le point d'orgue de l'édition est d'utiliser une base commune qui est le fichier XML. A partir de ce fichier et moyennant des techniques que les éditeurs maîtrisent, il est possible de générer des versions papier, pdf et ePub ou autres... Là ne rentre en ligne de compte que la partie adaptation du processus, les 30 % de surcoût annoncés peuvent alors paraître fantaisistes.

Concernant l'enrichissement multimédia, l'argument ne tient pas en tant que tel car l'offre numérique actuelle est composée pour l'essentiel d'ouvrages homothétiques, aucun enrichissement n'a eu lieu !

Attention néanmoins, il faut nuancer ce terme dans le sens où il existe une confusion entre livre numérique et livre applications. En effet, le livre numérique est un PDF ou un ePub ou un livre Kindle, alors que le livre application est ni plus ni moins qu'un logiciel multimédia. Aussi les coûts de base engendrés ne sont déjà plus les mêmes si nous devons les comparer. L'application quant à elle, sera bien évidemment beaucoup plus chère. En plus le livre application possède un enrichissement propre et n'offre pas la même expérience de lecture. Aussi, oui, le livre application engendre des surcoûts importants et non, ce n'est pas véritablement ce qu'on peut appeler un livre. Il conviendrait de le sortir de l'équation, du moins provisoirement, du fait d'une présence sporadique sur le marché.

Dans un autre ordre, pour les éditeurs le produit le plus rentable est de loin [le livre de poche](#). Ceci dit, cela rend plus lumineux le fait que le prix du livre numérique a du mal à descendre en dessous du prix du livre de poche.

En outre, n'oublions pas non plus les habitudes des internautes : sur le marché des applications on constate que les applications les plus téléchargées tournent à des prix inférieurs à 5 €, et qu'au-delà des 10 €, les applications ne sont pratiquement pas téléchargées.

Tout cela ne peut que freiner encore un peu plus le développement de l'édition numérique.

Enfin, pour parler de véritables surcoûts engendrés par le livre numérique, il faut sortir de l'équation les livres homothétiques pour les remplacer par les livres enrichis (donc non homothétiques !). En effet dans ce cas les enrichissements se font avec des images [supplémentaires](#) et l'incorporation du [multimédia](#) (vidéo, son, interactivité etc). Bien sûr cela nécessite une compétence particulière, mais celle-ci foisonne sur le marché puisqu'elle demande des compétences bien connues du monde du Web.

Une autre raison au surcoût annoncé est celui engendré par le coût supplémentaire¹ des droits d'illustrations.

¹ Le terme « coût supplémentaire » doit s'entendre dans ce chapitre comme étant un coût du droit d'illustration ajouté en plus à celui déjà existant pour le livre homothétique, à cause de l'augmentation du nombre des images et la présence du multimédia et l'augmentation de ces droits liés à la spécificité « numérique ».

Du point de vue du consommateur, l'idéal c'est :

- Accéder aux nouveautés quelque soit l'éditeur ou le format
 - Accéder à un fonds de livres gratuits
 - Pouvoir choisir dans une pluralité de formats numériques (faut d'avoir un format unique idéal) lui permettant de pouvoir lire son livre sur n'importe lequel de ses supports
 - La possibilité de transférer ses livres sur d'autres supports
 - Que les livres soient accessibles n'importe où, en offline
 - Pouvoir récupérer des éléments (textes ou images) pour ses besoins propres sans être enlisé par des interdictions liées aux DRM
 - La possibilité d'acheter ses livres à des prix correspondants à ce qu'il trouve pour ses applications, ou tout au moins plus en rapport avec ses propres réalités
 - Avoir la possibilité d'opter pour différentes propositions tarifaires collant à ses besoins
 - Rechercher efficacement et rapidement des ouvrages, en un minimum de clics
 - Obtenir des fiches complètes et pertinentes sur les ouvrages, voire du conseil
 - Acheter facilement en un minimum de clics
 - Pouvoir emprunter les ouvrages de la même manière
 - Accéder aux nouveautés dans les bibliothèques de prêt
 - Que les livres soient correctement mis en page, avec qualité
 - De pouvoir récupérer facilement ses livres en cas de panne de support, changement, vol etc. (idéalement en un lieu unique et personnel ?)
- ...

Des problèmes de mise en page

Est aussi mis en avant la faiblesse de la mise en page des ouvrages. En fait, la faiblesse de la mise en page provient généralement d'une absence de maîtrise des techniques de l'édition numérique, les éditeurs se contentant des conversions de base fournies par les éditeurs de logiciels sans amélioration en post-production. En outre une majorité des livres numériques sont des ouvrages homothétiques, issus souvent du domaine public, à forte dominante de textes et dénués d'illustrations ce qui ne permet pas une mise en page élaborée. En outre ces ouvrages sont généralement élaborés pour constituer un fonds à moindre coût et le plus rapidement possible afin d'occuper le créneau, la mise en page passe donc en second plan.

Il faut quand même ajouter que dans le cas d'ouvrages en mise en page fixe (seul format garantissant le positionnement exact des images dans la page et permettant donc d'élaborer des mises en pages sophistiquées), il existe un véritable problème d'affichage lié à leur prise en charge par les applications de lecture.

En effet, les formats susceptibles de réaliser des mises pages fixes sont : azw3 (KF8), ePub 3 et PDF. Oublions le format PDF ! Si le format KF8 est bien toléré par Kindle et son application malgré des restrictions Javascript pour l'interactivité, l'ePub 3 souffre de l'obsolescence des applications de lecture sur Android qui ne supportent que la version 2. A ce sujet, aucune application de lecture ni aucune fiche d'ouvrage n'indiquent **la version ePub** prise en charge.

Pour Apple, il n'y a qu'à partir de l'iPad 2 que le format ePub3 est pris en charge (à environ 80-90%)

Formats compatibles en fonction du niveau de complexité de mise en page

Formats	Textes	Textes + Images	Mise en page complexe ou fixe	Multimédia	Comics BD
PDF	●	●	●	non	●
ePub 2	●	● adaptations	non	hybride	adaptation
ePub 3	●	●	●	●	●
azw	●	●	non	non	non
KF8 (azw3)	●	●	●	●	●

Formats et supports

Formats	Liseuse	Tablette Android	iPad	Kindle
PDF	•	•	•	?
ePub 2	•	•	•	non
ePub 3	peu répandu voire inexistant	selon l'application	•	non
azw	non	non	non	•
KF8 (azw3)	non	non	non	•
Multimédia embarqué	non (selon matériel)	•	•	Selon matériel
Mise en page fixe	non	marginal	à partir de l'iPad2	•

Les modes d'acquisition

Une étude de 2013 du Motif reprend les habitudes de téléchargement des internautes.

Critères	%
Sites opérateurs internet (GoogleBook, AppleStore, Amazon)	39 %
Site internet des grandes surfaces spécialisées (Fnac, Cultura, VirginMega...)	24 %
Moteurs de recherche internet	21 %
Sites internet de libraires (Furet du Nord, La Procure, Chapitre , Relay, Dialogue, etc.)	18 %
Echanges de fichiers en réseau	13 %
Site des éditeurs	10 %
Site d'auteurs	7 %
Sur des sites internet spécialisés dans la vente de livres, hors sites de librairies (Numilog , Immatériel, Feedbooks...)	6 %
Echange physique, par clef USB ou CD-Rom etc.	6 %

On peut constater l'importance des BookStores : GoogleStore, AppleStore et Amazon, ainsi que les sites spécialisés. En troisième position on trouvera la recherche internet et la recherche sur les sites des libraires.

Ainsi en termes d'habitudes, l'internaute **recherchera donc en priorité sur l'AppStore ou le BookStore chaîné à sa tablette ou liseuse**. Dans un deuxième temps il se tournera vers le Web, sur les sites plus classiques des libraires pour trouver l'ouvrage qu'il recherche.

Dans l'hémicycle

« La semaine dernière, lors d'un débat à l'Assemblée nationale française sur une proposition visant à préserver la compétitivité des librairies par rapport à Amazon en interdisant la livraison gratuite, *Isabelle Attard* de l'Europe Ecologie Parti Vert a présenté une contre-proposition conçue pour favoriser la vente d'eBooks.

Arguant du fait que le vrai problème n'est pas une question de prix, mais plutôt l'intégration verticale des plates-formes comme celles d'Amazon, Apple et Google, *Isabelle Attard* a proposé de traiter le problème en offrant un avantage fiscal sous la forme d'une TVA réduite pour les vendeurs proposant des livres ouverts que les consommateurs peuvent lire sur n'importe quelle plateforme .

La vente de livres dans un format de fichier ouvert doit bénéficier d'un taux réduit de TVA, parce qu'il s'agit véritablement d'une vente et non d'un service (Amazon dans sa licence d'utilisation des eBook – c'est une licence ! - s'arroge le droit de supprimer des ouvrages de son propre chef) comme ceux des systèmes fermés d'Amazon ou Apple, qui ne sont ni plus ni moins que des offres pour un service numérique. Ceux-ci ne sauraient garder leur TVA à taux normal. »

26 Septembre 2013

Les matériels : tablettes ou liseuses ?

Les liseuses en mal de trouver un marché en dehors des Etats-Unis

Le marché des liseuses est historiquement situé aux Etats-Unis² qui possèdent **un taux d'équipement de 19%**. Les fabricants ont commencé à aborder les autres marchés en même temps que l'arrivée des tablettes sur ces marchés. Ainsi en Europe on se trouve dans la situation inverse des Etats-Unis où la liseuse ne rencontre pas d'engouement de la part du public, qui naturellement la compare à la tablette qui ne manque pas de charmes ni d'atouts. **Le taux d'équipement en tablette en France atteindrait alors 42%** (baromètre SOFIA – Fév. 2013) et pour Primento.fr, 1 français sur 6 serait détenteur d'une tablette (soit 16% de la population). Comme le marché de la liseuse aux Etats-Unis est en passe d'être saturé, et que son renouvellement est très limité, on assiste à une baisse généralisée des ventes mondiales de liseuses : **49,1% de recul** au 4^{ème} trimestre 2012 (Source Digitimes). Digitimes prévoit même que les ventes continuent à chuter, avec 8,2 millions d'unités prévues en 2013, 6,5 millions en 2014, et même 5 millions en 2015. S'ajoutent aux signes négatifs les mauvais chiffres de l'entreprise E-Ink, qui fabrique les écrans à encre électronique et des tentatives pour rattraper certaines caractéristiques des tablettes comme l'arrivée sur le marché de liseuses dotées d'écrans rétro-éclairés au lieu d'écrans à d'encre liquide.

Outre cette concurrence de la tablette, cette baisse peut aussi s'expliquer par un manque d'innovation du côté des liseuses ou une innovation arrivant très tardivement (rétro-éclairage, écran couleur, écran tactile, système ouvert, etc.). Comme en même temps, les autres marchés (Europe, Asie, Inde, Brésil...) en sont à peine aux balbutiements, et ne prennent pas suffisamment le relais (en partie à cause du succès des tablettes), ces chiffres ne sont pas vraiment étonnants. Pour couronner le tout, même si les Etats-Unis possèdent un taux d'équipement de 19%, 35% des utilisateurs américains avouent ne s'en être servi qu'une seule fois !

La concurrence des tablettes

Pas besoin d'études ni de statistiques complexes sur le sujets pour comprendre ce qui se passe : il suffit de se rendre dans un magasin qui vend les deux types d'appareils et d'observer ! On s'aperçoit très vite que les liseuses n'intéressent pas grand monde (c'était le cas déjà à l'époque du Fnacbook), alors qu'il y a la queue au rayon des tablettes. Les géants de l'ebook (Amazon, Nook, Kobo, Google) l'ont bien compris et ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'ils proposent désormais tous des tablettes.

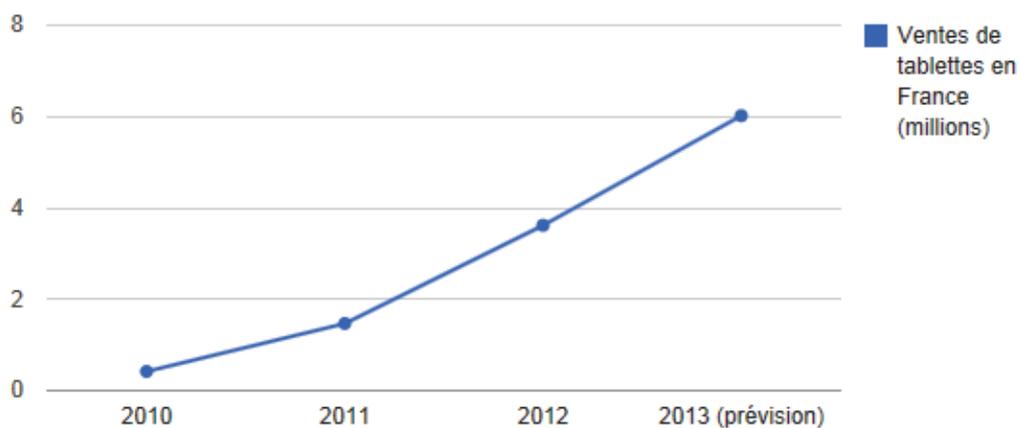
D'ailleurs, la liseuse d'Amazon, *Kindle Fire*, est avant tout une liseuse dotée d'un système d'exploitation Android. Il s'agit donc plus d'une tablette dédiée aux produits Amazon. Bien que cela ne soit pas prévu initialement, il existe la possibilité de placer et lancer des applications APK pour *Android* sur le *Kindle Fire* au contraire des autres matériels de la marque.

² Les Etats-Unis représentent à eux seuls les 75% du marché des liseuses

Tablette contre liseuse ?

La France enregistre pour 2012, la vente de 300 000 liseuses et 5,1 million de tablettes. Les tablettes représentent donc en France l'écrasante majorité des appareils et elles enregistrent une multiplication des ventes chaque année de l'ordre de 2 à 3 fois les chiffres de l'année précédente (Source Institut GFK – Bilan 2012).

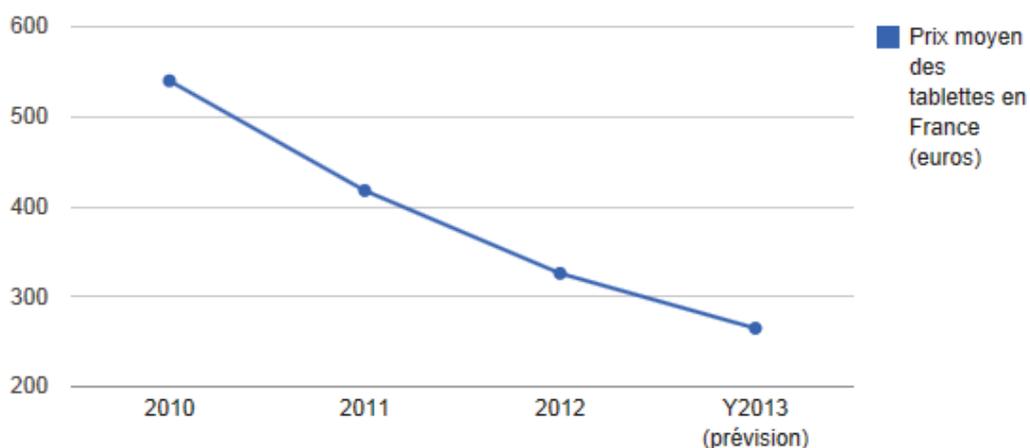
Ventes en France de tablettes (en millions)



Source GFK – via ZDNet.fr/chiffres-clés

Cette courbe peut s'expliquer en la rapprochant de la courbe sur le prix moyen des tablettes.

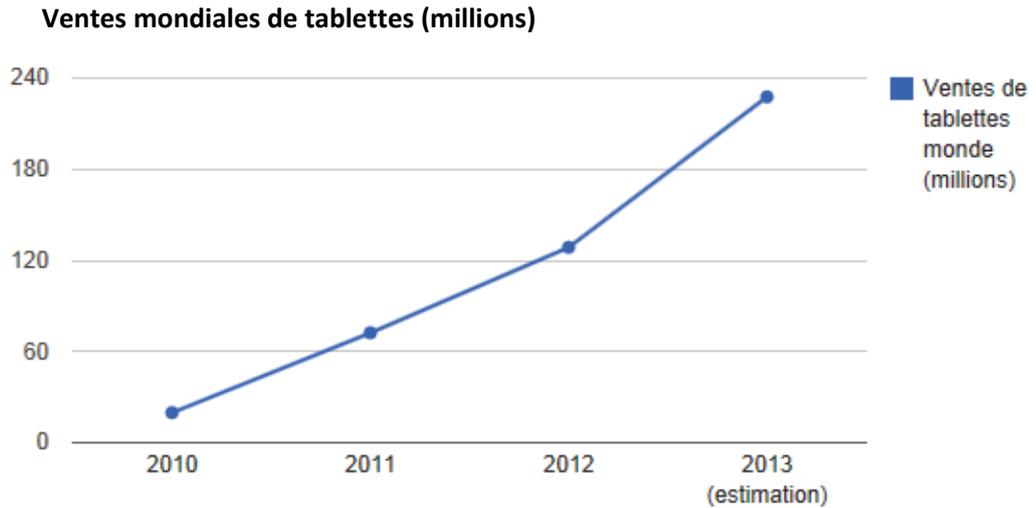
Prix moyen des tablettes en France (euros)



Source GFK – via ZDNet.fr/chiffres-clés

En termes de taille, les utilisateurs semblent privilégier les **tablettes mini 7/8 pouces** dont Apple ne propose pour l'instant qu'une seule référence avec l'iPad Mini.

À l'échelle mondiale les ventes de tablettes rivalisent avec celles des Notebooks et autres ordinateurs portables. D'ailleurs selon certains instituts, le recul de l'ordinateur est net avec un effondrement des ventes d'ordinateurs fixes (de bureau) et un frein notable de la vente des Notebooks au profit des tablettes qui auraient dépassées le chiffre de vente des ordinateurs portables.



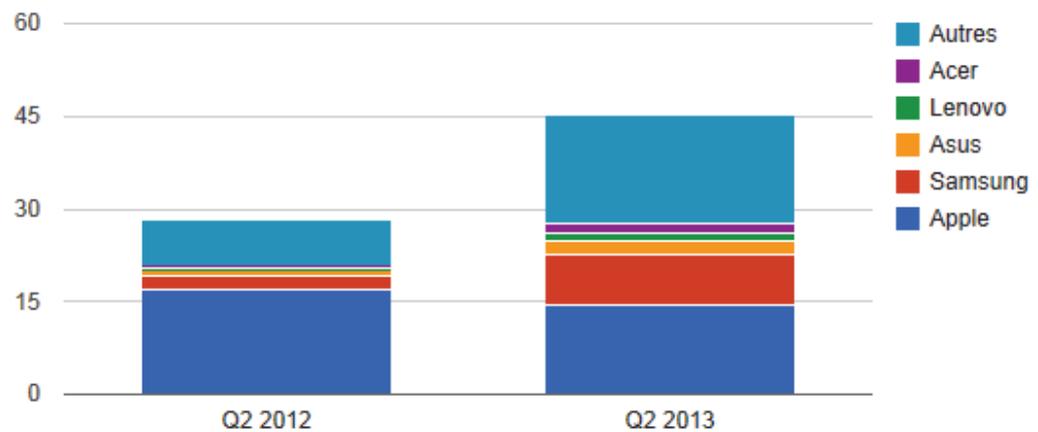
Source GFK – via ZDNet.fr/chiffres-clés

Perspectives des ventes de tablettes (en milliers d'unité)

	2012	2013	2014
PC & Notebook	341 273	305 178	289 239
Ultramobile	9 787	20 301	39 824
Tablettes	120 203	201 825	276 178
Téléphones mobiles	1 746 177	1 821 193	1 901 188
Total	2 217 440	2 348 497	2 506 429

Source : Gartner – Juin 2013

Ventes de tablettes au 2^{ème} trimestre 2013 (en millions d'unité)



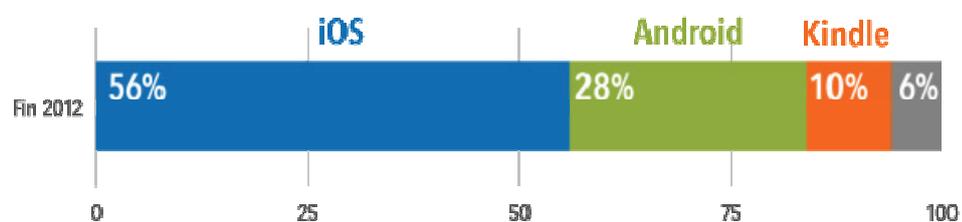
Source GFK – via ZDNet.fr/chiffres-clés

Sur la répartition des principales marques, on note dans le domaine de la tablette, un recul notable d'Apple qui n'a pas su tirer les prix vers le bas et n'a pas su présenter de produits réellement innovants si ce n'est que de suivre la concurrence en proposant l'iPad Mini à la suite de ses concurrents. Aussi se fait-il rattraper par les autres marques qui proposent des tablettes haut de gamme à des prix très nettement inférieurs à ceux d'Apple.

Cependant l'étude ci-dessus est silencieuse sur les autres marques et on peut déplorer l'absence notable dans l'étude de marques proposant Windows comme système d'exploitation, comme par exemple HP. On peut aussi noter l'absence de petites marques qui viennent proposer leurs tablettes sous Android à petit prix (Kodak, etc.).

Certaines études tendent à incorporer Kindle dans le groupe des tablettes. En fait ce ne serait valable que pour la gamme *Kindle Fire* puisque celle-ci intègre un système d'exploitation de type Android, même si le matériel est enchaîné aux produits Amazon, une sorte d'iPad encore plus fermé que chez Apple. Malgré tout, si on s'attache à considérer la lecture d'ouvrages numériques, il est vrai que les supports d'Amazon sont incontournables.

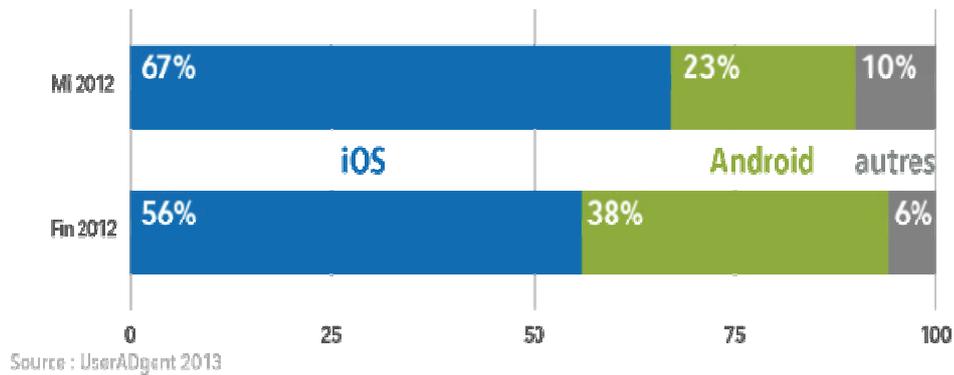
Parts de marché tablettes mondiales début 2013



Source : UserAgent 2013

Par contre il ne faut pas oublier que les utilisateurs se tourne résolument vers de « vraies » tablettes, Kindle étant réservé historiquement aux dévoreurs de livres...

Parts de marché tablettes mondiales début 2013



Les systèmes d'exploitation : Apple contre Android ?

L'effritement des chiffres des l'iPad va de pair avec le recul de iOS dans le monde des systèmes d'exploitation.

En effet si on regarde les chiffres concernant les tablettes et qu'on les regroupe par système d'exploitation, on se retrouve face à un match iOS vs Android. Microsoft ayant loupé son entrée sur le marché des tablettes comme il a raté son entrée sur le marché des Smartphones, Windows est donc disqualifié.

Néanmoins, Microsoft persiste en annonçant une nouvelle version de sa tablette *Surface* au clavier clipsable qui va se décliner en une version dite « grand public » plus performante mais ne permettant pas d'installer ses applications Microsoft préférées et une autre plus « professionnelle » permettant de le faire. La fourchette de prix va aller de 400 euros à 1800 euros. La stratégie commerciale de Microsoft qui jusqu'alors consistait à segmenter son propre marché en multipliant à loisir les types de licences pour son système d'exploitation phare, est aussi coutumier des matériels un peu trop justes dans les entrées de gamme. Aussi l'utilisateur, habitué aux principes Microsoft, sera plus enclin à regarder autre chose que son entrée de gamme. Le prix particulièrement élevé ne permettra sans doute pas aux utilisateurs de faire le pas vers la tablette Microsoft, bien que l'idée de posséder une tablette aux caractéristiques et aux qualités d'un portable soit très séduisante. En outre, la tendance serait plutôt de privilégier une utilisation multi-support et conjointe : on commence un travail sur son portable, on poursuit la lecture ou le travail sur la tablette ou le Smartphone... on utilise la tablette plus comme support de lecture et un outil de production ponctuel et le portable comme outil de travail principal ?

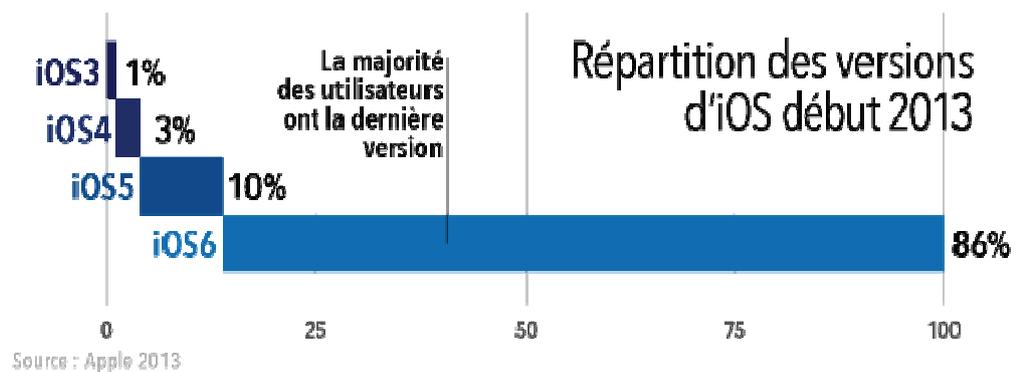
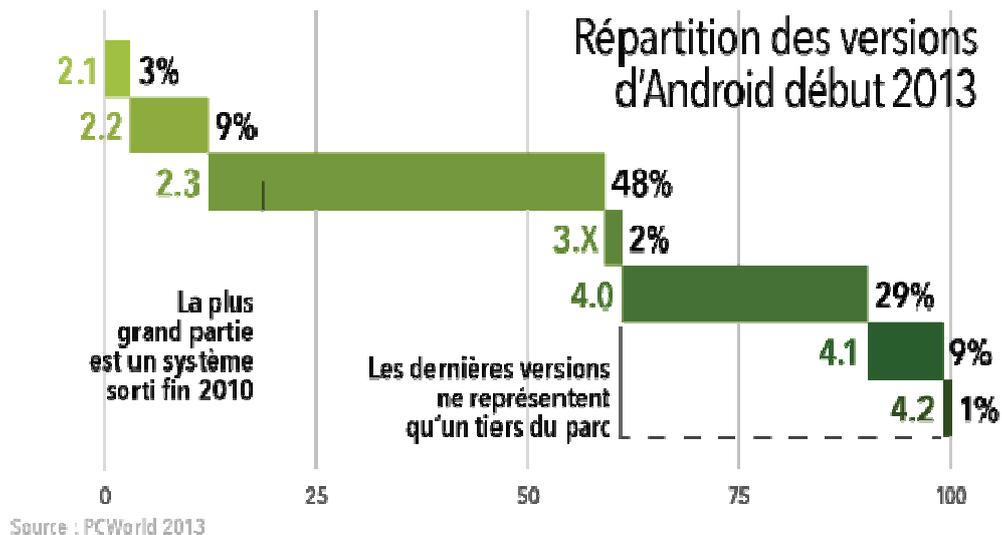
Les distributions Linux ont certainement été globalisées dans la catégorie AUTRES avec d'autres systèmes d'exploitation spécialisés (AS400, Unix, etc) mais elles restent très marginalisées puisqu'une seule tablette Linux est distribuée en France et que le seul Smartphone doté de Linux a disparu du marché. Personnellement on peut voir dans Linux et les autres distributions, une utilisation très spécifique à réserver à des domaines particuliers (serveur Web, serveurs NAS, relai etc.).

Répartition des systèmes d'exploitation dans le monde (en milliers d'unité)

	2012	2013	2014
ANDROID	505 509	866 781	1 061 270
WINDOWS	346 464	339 545	378 142
IOS / MACOS	212 878	296 356	354 849
RIM	34 584	25 224	22 291
AUTRES	1 118 004	820 592	689 877
Total	2 217 440	2 348 497	2 506 429

Tout équipement confondu - Source : Gartner – Juin 2013

Maintenant si on regarde la disparité des versions entre Android et iOS et on se rend compte tout de suite d'une certaine difficulté dans l'évolution des développements.



Chez Android, on réalise la difficulté de concevoir une application : 48 % des matériels présents en 2013 sont dotés d'un système obsolète – la version 2.3 – et « seulement » 39 % possèdent un matériel intégrant les dernières innovations avec les versions 4.x. Concrètement, pour tenir compte de cette disparité il faudrait concevoir des applications capables de tourner sur l'ensemble des versions existant depuis la version 2.3.

Mais pourquoi une telle disparité ? En fait, les constructeurs intégrant Android n'ont aucune obligation en termes de version. Ils peuvent intégrer n'importe quelle version et choisir de ne jamais la mettre à jour et même de modifier les éléments constitutifs. C'est ainsi que bon nombre de Smartphones sont sortis sur le marché en version 2.x alors que la version 4.0 était annoncée. Cerise sur le gâteau, ces mêmes Smartphones ont été mis en jachère technique par leurs fabricants, interdisant à leurs possesseurs de les mettre à jour, à moins de les *jailbreaker* (*premier pas vers le piratage*) à leur risque et péril. On peut nommer Samsung, LG, Sony etc.

Malgré tout, le propos est à nuancer ! En effet il s'agit de matériels Android, et rien ne dit qu'il s'agisse de tablettes. En fait la majorité des appareils sont des Smartphones. Aussi est-il véritablement raisonnable de se couper de certaines avancées (une meilleure gestion HTML5 notamment) en voulant privilégier les Smartphones dans le domaine de l'édition ? La question ne se poserait pas de la même manière s'il s'agissait des seules applications. Par contre, pour les éditeurs ayant choisi de développer des livres-applications, ils doivent prendre conscience qu'ils ne s'adressent qu'à 39% des utilisateurs Android ou qu'ils doivent brider leur édition.

Les choses sont résolument différentes avec Apple car la majorité des possesseurs de matériel Apple (86%) ont la même version de système d'exploitation. Le développeur Apple aura certainement moins de souci à développer pour le même système et pour le plus grand nombre.

Pour information, pour 1 application Android payante téléchargée, 80 applications le sont sur iOS. Il faut quand même souligner que le public Apple a un pouvoir d'achat plus élevé que celui d'Android et donc, il est plus volontiers consommateur.

Focus sur l'iPad

En 2009, la machine commerciale Apple joue à plein et sait imposer un produit : l'iPad. Le concept de tablette numérique n'est pas nouveau et il y a plus 10 ans on trouvait déjà des ordinateurs sans clavier, avec écran pseudo-tactile, mais dont la fonction était généralement dédiée à la prise de commande par les commerciaux de sociétés Hi-Tec, en écran monochrome, avec souvent un système d'exploitation dédié et dont le prix était assez prohibitif. Ainsi Apple permet d'enrober l'iPad du ruban de l'innovation. Mais est-ce bien d'innovations dont il s'agit ou tout simplement d'un package commercial bien servi ?

En fait l'iPad bénéficie quand même de plusieurs innovations notables, ou plus exactement incorpore les innovations de la téléphonie mobile et de l'ultramobile, auquel s'ajoute un système d'exploitation répandu, iOS, associé au design Apple et à son image.

Apple bénéficie aussi de l'impulsion de l'iPod et de l'inondation iPhone. L'aspect pratique de la tablette est indéniable, Apple envahit le marché. Cependant Apple s'accroche à son image haut de gamme et perd des parts de marché en ne sachant pas proposer une tablette à moindre coût et incorporant de véritables innovations. La firme à la pomme, mise alors sur interopérabilité de ses appareils via des interconnexions sur le Cloud avec un système d'exploitation commun à tous ses appareils. (Microsoft essaye de suivre sur ce chemin à grand peine à cause de sa stratégie marketing de morcellement incompatible avec cette optique.)

Le coup de semonce apporté par le scandale des écoutes de la NSA sur les réseaux et les services privés avec la complicité de Google, Facebook, Microsoft, Apple etc., a freiné l'usage du Cloud par les utilisateurs. Paradoxalement en même temps, Orange et certaines banques françaises choisissaient d'effectuer un matraquage publicitaire pour leurs coffres forts numériques sur le Cloud !

Parmi les autres disparités rencontrées dans le rapport iOS – Android, on peut souligner les écarts de taille d'écran.

Du côté Apple, rien de plus simple, 2 tailles : 1024x768 pixels pour les iPads 1, 2 et mini, et 2048x1536 pixels pour les tablettes à écran Rétina.

Côté Android, rien ne va plus, des dizaines de tailles différentes (1 280x768, 1 366x768, 1 280x800, 1 600x900, 1 920x1 080, 1 920x1 200, 2 048x1 536, 2 560x1 600, etc.), qui peuvent être résumées en 4 ratios majeurs : 16/9, 16/10, 4/3 et 3/2. Il devient effectivement très pratique de développer des applications pour autant de résolutions ! Et pour finir, il arrive que très fréquemment on se retrouve avec des applications taillées pour Smartphones qui sont tout bonnement « étirées » pour les tablettes alors que pour l'iPad, l'application sera adaptée de bout en bout.

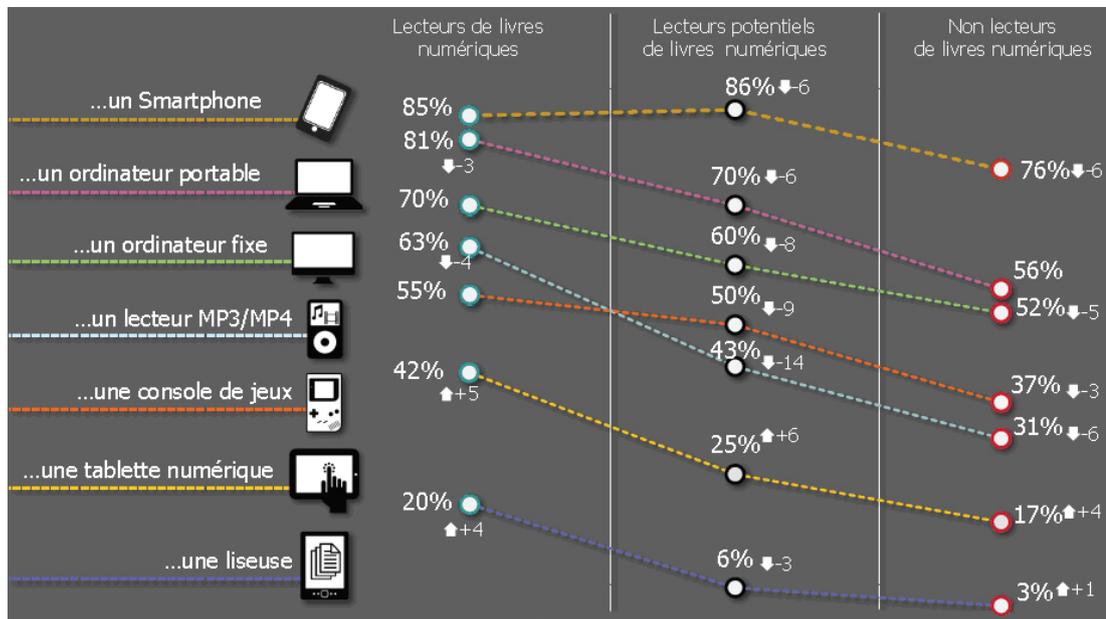
En regardant tous les points abordés ci-dessus, on ne se demande plus vraiment pourquoi les développeurs ne font pas autant d'efforts sur Android que sur iOS et pourquoi ça dure...

Les utilisateurs des livres numériques

Des lecteurs avant tout !

Selon le baromètre SOFIA, les lecteurs de livres numériques sont principalement des LECTEURS, de type masculin, dont l'âge est inférieur à 35 ans, issus de CSP élevées et diplômés. L'importance du mot LECTEUR est à souligner car le lecteur d'un livre numérique est avant tout un lecteur de livre classique. Il télécharge d'ailleurs la version numérique de ce qu'il possède déjà en version papier. **Aussi un livre numérique ne touchera pas la même cible qu'un livre application !**

Des amateurs de numériques et de mobilité



Les lecteurs de livres numériques sont dotés à 42% de tablettes et à 20% de liseuses. Ils sont des adeptes de la mobilité puisque 85% d'entre eux possèdent un Smartphone et 81% un ordinateur portable.

La tablette et la liseuse, supports privilégiés

Les lecteurs de livres numériques adoptent à 88% la liseuse et à 80% la tablette pour lire leurs livres. La prédominance de la liseuse, bien que son chiffre de vente s'effondre, peut s'expliquer par le fait que les lecteurs de livres numériques ont été les premiers à se précipiter sur les liseuses pour les avoir vues sur le marché américain, bien avant l'arrivée de la tablette. En outre parmi ceux-ci, beaucoup sont des dévoreurs de livres et possèdent plusieurs liseuses. Il y a fort à parier qu'ils furent aussi les premiers à se doter d'iPads !

Les chiffres donnés par *Primento.com* diffèrent. Ainsi on retrouve la tablette en pôle position et non pas la liseuse, ce qui colle plus aux caractéristiques d'une population classique dénuée de « lecteurs experts ». *Primento.com* fait aussi le rapprochement entre catégorie d'âge et support de lecture. Il n'est pas surprenant de constater que les plus de

50 ans optent pour les liseuses, plus simple d'emploi et que les 15-34 ans prennent plus volontiers leur Smartphone.

Support de lecture	% de lecteur	Tranche d'âge
Tablette	45,1 %	35 – 49 ans
Liseuse	29,5 %	50 ans et plus
Smartphone	26,7 %	15 – 34 ans

Source Primento.com

Attention néanmoins, il est clair que les dotations en tablettes et liseuses auprès des 15-34 ans restent pour l'instant minimes et que les habitudes de lecture de cette catégorie sont plutôt de lire des articles courts. D'ailleurs chez les plus jeunes, la tablette est essentiellement perçue comme un instrument ludique.

Le marché du livre numérique double chaque année

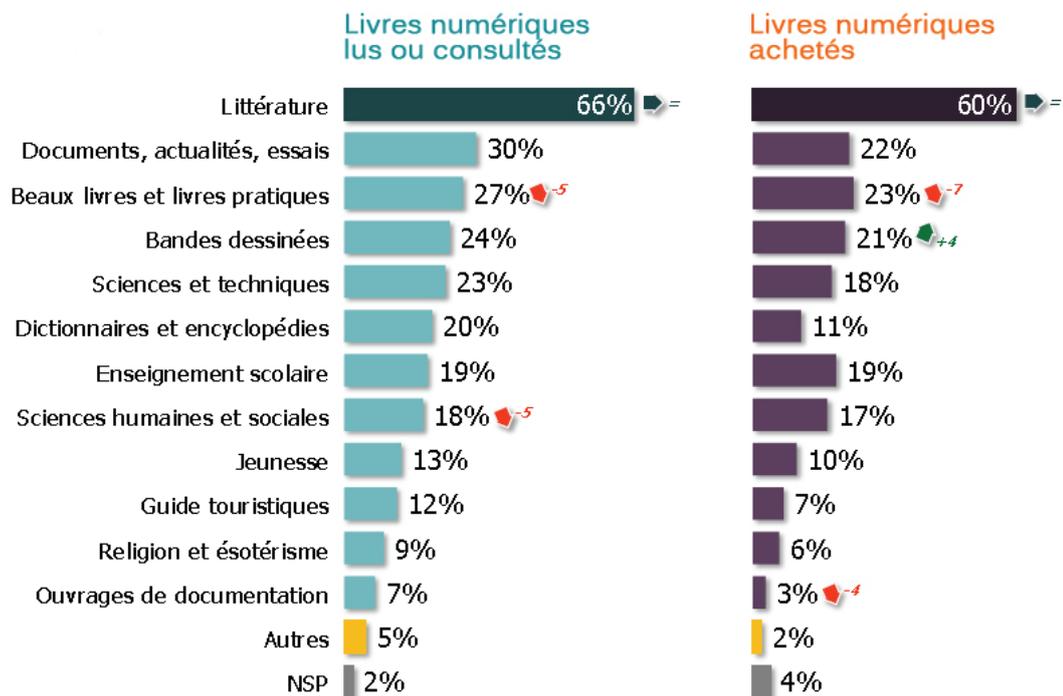
En 2011 le marché du livre numérique représentait 12 Millions d'euros, en 2012 le chiffre monte à 21 millions et les pronostiques pour 2015 donnent 106 millions d'euros. L'augmentation du chiffre peut s'expliquer par un taux d'équipement en supports de lecture toujours en hausse. Il suffit de mettre en parallèle les chiffres de vente des tablettes.

Cependant les éditeurs rencontrent des problèmes avec l'édition numérique :

- **30 %** avouent rencontrer des problèmes liés aux formats de contenu
- **21 %** ont des problèmes avec les formats de distribution (conversion EPUB -> Kindle ?)
- **16 %** mettent en avant des problèmes de qualité de conversion
- **16 %** indiquent que la gestion des droits pose problème
- **8 %** donnent les coûts de production comme étant un souci

Comportements des utilisateurs

- **74 %** les lecteurs ont acheté un livre numérique et parmi eux 1/3 ont aussi acheté le livre imprimé
- **64 %** préfèrent un paiement à l'acte, au prêt, à la location ou l'abonnement
- **61 %** ne suivent pas les offres promotionnelles sur les livres numériques
- **54 %** ne savent pas si les livres numériques acquis possèdent des protections numériques
- **55 %** recherchent des livres payants
- **44 %** recherchent des livres gratuits



Source Baromètre SOFIA 2013



Source Primento.com –service de portage numérique aux Editeurs

Prêts et bibliothèques

L'IDATE vient de publier l'étude « E-Book ». L'étude propose un état des lieux exhaustif (e-reader/liseuse, mobile, tablette, PC) du marché de l'e-Book, avec notamment les chiffres clés 2008-2014. Elle cartographie la nouvelle chaîne de valeur numérique, identifie les stratégies d'acteurs au travers d'une vingtaine d'études de cas, détaille les modèles économiques et analyse les enjeux technologiques clés (formats, métadonnées, DRM, écrans).

D'après l'enquête IDate du 22 mars 2013 réalisée dans 7 pays pour le compte le ministère de la Culture, et portant sur le prêt d'e-book dans les bibliothèques publiques, il n'existe aucun modèle économique stable dans le monde méritant d'être suivi.

L'étude fait apparaître que les relations entre éditeurs et bibliothécaires ne sont stabilisées dans aucun pays et que n'émerge nulle part à ce jour un modèle stable pour la distribution du livre numérique en bibliothèque.

D'après l'enquête réalisée aux *Etats-Unis*, au *Canada*, en *Allemagne*, en *Espagne*, aux *Pays-Bas*, au *Royaume uni* et en *Suède*, le pourcentage de bibliothèques publiques (les bibliothèques universitaires ne sont pas concernées par l'étude) qui prêtent des livres numériques est très disparate d'un pays à l'autre :

- **100% en Suède**,
- 75% aux Etats-Unis
- 71% en Grande Bretagne
- 16% en Allemagne
- **4% en France**
- Complètement marginal en Espagne et aux Pays-Bas

« Chaque pays a son histoire et sa problématique, par exemple le prêt d'e-books aux Etats-Unis, qui a commencé dès 2000, se situe dans un contexte très tendu car le distributeur leader, Overdrive, inquiète par son monopole qui s'étend au Canada et en Grande Bretagne. Du côté des éditeurs, deux des six plus gros acteurs refusent de prêter leurs livres. En Suède, la totalité des **éditeurs ont accepté le prêt** de leurs livres en bibliothèque depuis 2001, les bibliothécaires payant en fonction des téléchargements de leurs usagers. Le problème est que la pratique a eu un tel succès que les budgets des bibliothécaires ont explosé. » *(d'après les propos de Gilles Fontaine, directeur adjoint de l'Idate)*

Au demeurant, les retours d'usages sont très rares, excepté aux Etats-Unis où l'on sait par exemple que le service numérique Overdrive de la New York Public Library est équivalent en termes de prêts à une des annexes de l'établissement.

L'étude montre que partout les libraires sont peu présents et qu'ils ont du mal à s'insérer dans les plateformes existantes. « Il y a une zone d'ambiguïté chez les plateformes des distributeurs, estime Gilles Fontaine, car ils sont à la fois prestataire technique et

fournisseur commercial. Que se passe-t-il si une bibliothèque décide de rompre son contrat ? » demande-t-il, citant l'exemple d'une bibliothèque du Kansas, aux Etats-Unis, qui voulait quitter Overdrive mais garder les e-books qu'elle avait achetés. Au terme d'un procès engagé par la bibliothèque, cette dernière a gagné.

L'impact de la numérisation sur le marché du livre, l'apparition possible de modèles de location **restent des inconnues**. « En ce qui concerne le prêt numérique, estime Gilles Fontaine, on peut qualifier la demande d'émergente au moins en Europe. Dans ce contexte, tenter de figer les règles des relations entre éditeurs et bibliothèques paraît prématuré et probablement vain. » L'étude conclut néanmoins que le statu quo n'est pas possible, autant pour l'image de la profession et du livre numérique que pour les difficultés qui se posent déjà dans la pratique : par exemple dans les bibliothèques universitaires accablées par le **renchérissement des coûts et la perte de maîtrise des catalogues**.

L'étude IDate livre ainsi 7 pistes de réflexion pour les bibliothèques à court terme :

1. Subordonner l'attribution des aides à la numérisation à l'intégration des ouvrages numérisés dans des offres destinées aux bibliothèques
2. Définir des stratégies d'acquisition "livres numériques" plus précises de la part des bibliothèques
3. Réaliser des économies d'échelle au niveau territorial en évitant la multiplication des lancements de services de prêt numérique par de trop petites bibliothèques, qui peuvent être desservies par un service de prêt numérique (éventuellement en marque blanche) développé par la bibliothèque départementale de prêt
4. Intégrer le livre numérique dans la question générale de la rénovation des SIGB des bibliothèques
5. Définir des modèles d'offres types entre bibliothèques et éditeurs
6. Clarifier les relations contractuelles entre plateformes et bibliothèques, ce qui implique notamment de poursuivre la clarification du statut juridique du livre numérique
7. Expérimenter en vraie grandeur sur des offres réelles

Pour sa part l'association « **Réseau CAREL** » (qui œuvre pour une Coopération pour l'Accès aux Ressources Electroniques en Bibliothèques) indique 4 points pour la lecture numérique dans les bibliothèques :

1. **La mise en place d'offres de livres numériques** dans les bibliothèques publiques a un effet positif sur le **développement des pratiques de lecture**.
2. De par leurs actions et leurs outils, de par la diversité de leurs publics, les **bibliothèques publiques agissent comme acteurs majeurs de la médiation numérique**.
3. Les bibliothèques, maillons de la chaîne du livre, participent à l'écosystème du livre numérique et sont attachées au principe de la juste rémunération des ayants-droit.

Elles souhaitent travailler en étroite collaboration avec tous les acteurs de la chaîne du livre numérique et développer ces relations dans un esprit constructif de confiance mutuelle.

4. Le champ de la négociation porte tant sur l'offre de contenus que sur les modèles économiques, les droits d'usage, services associés et métadonnées.

Aussi pour assurer pleinement leurs missions, les bibliothèques publiques doivent pouvoir :

- **Accéder à l'ensemble de l'édition numérique disponible dès sa parution**
- **Constituer une offre de livres numériques issue de catalogues de tous les éditeurs nationaux**
- **Sélectionner les livres titre par titre (y compris dans le cadre d'un bouquet) et pouvoir consulter les ouvrages avant de les ajouter à la collection**

Comme pour le livre papier, les usagers doivent trouver en bibliothèque **des supports ergonomiques et utilisables par tous.**

Les bibliothèques souhaitent donc :

1. Offrir ces contenus et services associés à distance via des dispositifs d'agrégation interopérables
2. Ne pas contraindre les usages par des mesures techniques de protection (DRM) attachées à un fichier
3. Donner accès aux livres numériques en mode connecté et déconnecté
4. Proposer la lecture et les fonctionnalités associées sur tous les supports des usagers (portabilité sur ordinateurs, tablettes, liseuses, smartphones...)
5. Comme pour le livre papier, les bibliothèques doivent pouvoir gérer leurs inscrits et leur garantir l'accès aux documents et à leur contenu : garder la maîtrise du contrôle d'identification des usagers et de leurs droits de consultation
6. Obtenir pour chaque titre une adresse URL stable
7. **Permettre la copie partielle dans le respect de la législation**

Prospectives sur le marché du numérique

Tous les genres littéraires ont désormais entamé leur migration vers le numérique. Les contenus professionnels, scientifiques et techniques ont ouvert la voie, suivis par la littérature générale et plus tardivement par les genres contenant une iconographie importante notamment autour de la bande dessinée, la littérature jeunesse, les livres d'art, les manuels de cuisine, etc. Néanmoins, l'adoption des œuvres au format numérique **ne se produit pas à la même vitesse selon les genres**.

Trois genres en particulier enregistrent une part de marché numérique nettement plus importante que leur part de marché physique : le polar, la littérature sentimentale ainsi que la science-fiction et fantasy.

Le livre numérique a le vent en poupe...

A fin 2010, le marché du livre numérique a décollé partout dans les pays de l'étude IDate mais présente des situations contrastées. Les Etats-Unis deviennent le premier marché au monde avec des ventes d'e-books atteignant **594 millions d'euros** en 2010. Ils devancent le Japon, marché pionnier, à 527 millions d'euros.

Les marchés européens demeurent **relativement modestes** mais enregistrent de **fortes croissances** (de l'ordre de 80 %). Cette migration numérique concerne tous les genres littéraires même si certains basculent plus rapidement (littérature sentimentale, science-fiction & fantasy, polar) et se déploient sur une multitude de terminaux (e-readers, PC, téléphones mobiles, consoles de jeux, tablettes, baladeurs multimédia).

D'ici 2014, la transition numérique ne devrait pas provoquer globalement de destruction de valeur. Certes, les ventes de livres imprimés déclinent généralement depuis plusieurs années dans les pays de l'étude (sauf en France et au Canada) et l'émergence d'une offre numérique ne fera qu'accentuer la tendance, surtout pour les genres littéraires qui auront basculé plus rapidement. Néanmoins, les ventes d'e-books parviendront à compenser ce déclin du livre imprimé voire à faire croître le marché du livre en raison de ventes incrémentales (qui n'auraient pas eu lieu dans l'univers imprimé).

A horizon 2015, l'avenir du marché se jouera à 2 niveaux :

- Dans un premier temps : autour du degré de conversion au numérique des **lecteurs occasionnels** (qui représentent la majorité du marché du livre en volume)
- Dans un deuxième temps : impact du **livre enrichi, produit multimédia hybride**, susceptible d'attirer **un public non lecteur** de livres traditionnels.

Une trop forte transposition des modèles issus de l'édition papier

Le marché du livre numérique demeure en effet pour l'essentiel **une transposition du marché papier**.

D'une part, le catalogue numérique se compose majoritairement de livres homothétiques alors que les livres enrichis et les créations nativement numériques restent anecdotiques.

D'autre part, les **lecteurs d'e-books sont les mêmes que les lecteurs papier et ils achètent les mêmes titres.**

En outre, les pratiques tarifaires autour des e-books reprennent le modèle dominant du papier (**téléchargement à l'acte** en Amérique et en Europe et **abonnement à des œuvres fragmentées en épisodes** au Japon). Les autres modèles (location, vente au chapitre ou publicité) sont cantonnés à des genres précis. Enfin, en dehors de la fiscalité, le cadre réglementaire (notamment les lois sur le prix unique du livre) est de plus en plus similaire.

Sur la nouvelle chaîne de valeur, les rapports de force se modifient. Les éditeurs réaffirment en amont leur valeur auprès d'auteurs et d'agents tentés de les contourner. En aval, ils mettent à disposition les contenus, organisent leur circulation et influent sur le prix de vente final. Pour les revendeurs, l'intensité concurrentielle augmente sous l'effet de la multiplication des acteurs (libraires traditionnels, libraires pure-players, agrégateurs, équipementiers, géants du net, opérateurs mobiles). La concurrence se développe à échelle planétaire autour d'acteurs majeurs prêts à casser les codes comme Amazon qui s'appuie sur l'offre premium la plus développée avec un positionnement tarifaire agressif. Apple qui développe des offres moins larges mais plus locales sur iBooks qui a remis en avant le modèle d'agence tandis que Google Editions (Google eBooks) mise sur son programme de numérisation Google Books et la puissance de son algorithme de recherche permettant d'inclure des résultats issus de livres. *(D'après les propos de Marc Leiba, chef de projet IDate).*

La conclusion du Motif est par contre très intéressante et reprend pratiquement mot pour mot mes préconisations de 2009 : « Les coûts des livres numériques apparaissent ainsi relativement faibles, surtout, comme nous l'avons dit plus haut, pour des nouveautés qui s'intègrent dans la chaîne de production des éditeurs. On peut faire des livres numériques en espérant des gains rapides, notamment sur les nouveautés, c'est le message qui ressort de l'ensemble de l'étude. À condition, selon certains, de proposer des prix dits attractifs - des éditeurs l'ont déjà compris, notamment dans le domaine de la bande dessinée. Mais quid de la valeur d'usage des livres, se demande-t-on parfois ? À condition sans doute aussi de proposer des ebooks faciles d'utilisation, convenablement édités et interopérables. Quel sera l'avenir du marché numérique ? En réalité, nul ne le sait. Mais il est certain maintenant qu'il n'y aura pas d'arrêt brutal voire de remise en cause des projets numériques en matière de livre. Il s'agit, certes, d'un investissement pour les éditeurs (notamment quant au marketing, au personnel à mobiliser, etc.). Mais plusieurs des éditeurs rencontrés dégagent depuis un an des marges très intéressantes sur leurs livres numériques en multipliant les canaux de distribution.

Ils souhaitent maintenant envisager une numérisation de l'ensemble de leurs fonds de manière exhaustive. Il s'agit aussi de savoir, entre autres questions, si les livres qui ne sont plus disponibles dans les catalogues (ni en papier ni en numérique) intéresseront toujours les éditeurs à l'avenir ; et si les conditions commerciales et juridiques seront favorables aux auteurs. Quoi qu'il en soit, constituer des fonds vivants dans l'univers papier comme dans l'univers numérique est l'un des grands enjeux des éditeurs de demain. » ■